

Le circuit des déchets

U.E 2.10 INFECTIOLOGIE / HYGIENE

A. ROBIN / M.OLIVIER

OBJECTIF

- Connaître le circuit des différents déchets en fonction de leur provenance et des risques qu'ils impliquent.



PLAN

- Définition
- Les déchets d'activités de soins
- Les daom
- Les dasri
- Les pièces anatomiques
- Les déchets à risque chimiques, toxiques radioactifs
- A retenir

DÉFINITIONS :

Les déchets d'activités de soins DAS

sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire

La responsabilité de leur élimination incombe au producteur

- Principe du pollueur = payeur (loi de 1975)

L'élimination :

Ensemble des étapes du tri, conditionnement, collecte, transport, stockage et traitement (article L.541-2 du code de l'environnement)

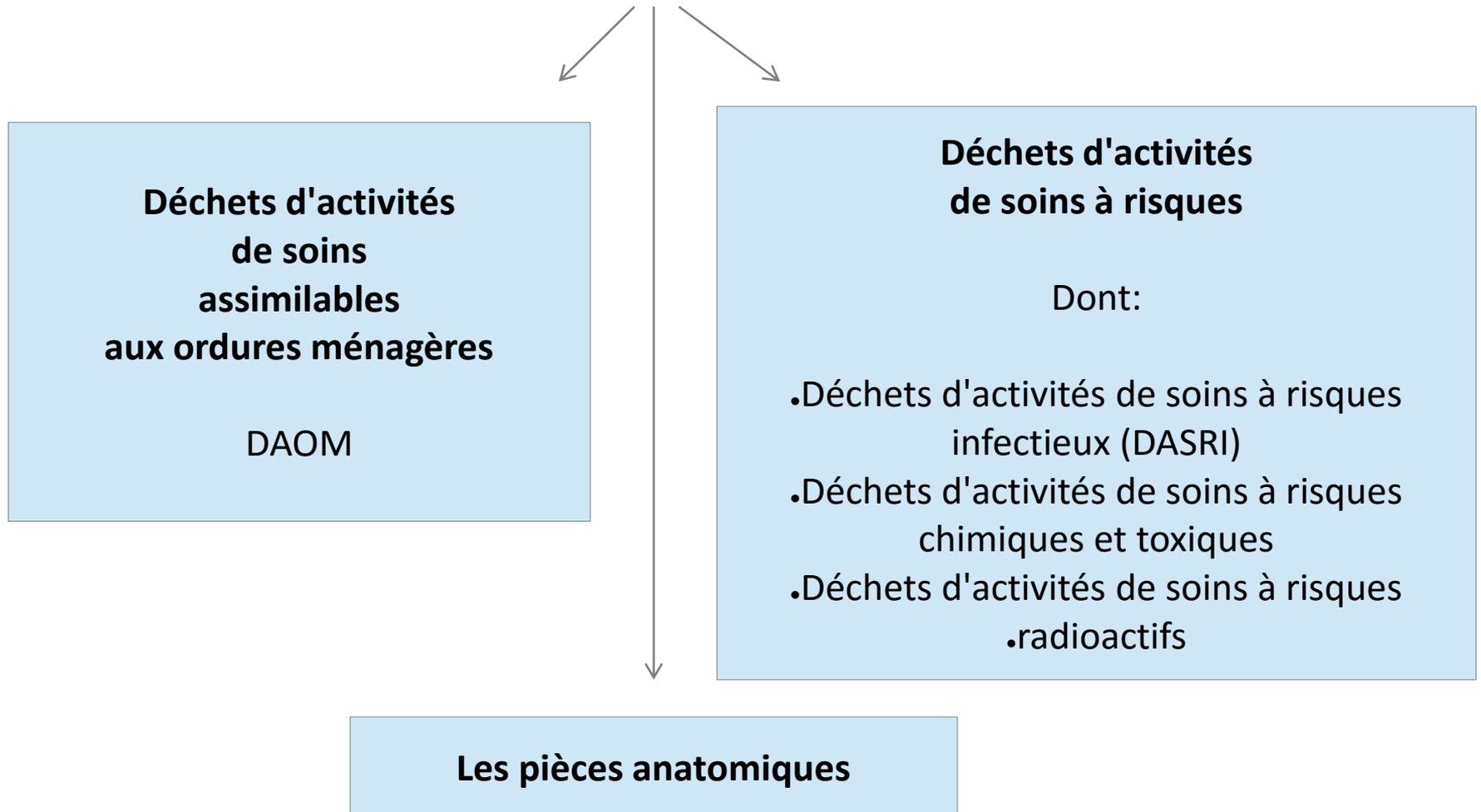
Les déchets d'activité de soins = risques

- Réduction pour protéger :
- Les professionnels,
- Les patients soignés,
- Les agents chargés de l'élimination des déchets,
- L'environnement

Pourquoi trier ?

- Assurer la sécurité des personnes
- Respecter les règles d'hygiène
- Éliminer chaque type de déchet par la filière appropriée dans le respect de la réglementation
- Contrôler l'incidence économique de l'élimination des déchets d'activités de soins à risques.

Quels déchets trier ?



- Sont placés dans des sacs hermétiquement fermés avec un lien métallique ou plastique placés dans des containers.
- Incinérés ou éliminés en centre d'enfouissement.

Sont des Déchets d'Activités de Soins qui présentent 2 types de risques :

- Infectieux, présence potentielle de micro organismes pouvant provoquer la maladie chez l'homme
- Traumatiques, risque d'effraction de la peau, même sans germe pathogène

Les DASRI doivent être mis dans des emballages homologués



Emballages

- Les boîtes DASRI sont prévues pour les OPCT (Objets Piquants, Coupants, Tranchants) en contact ou non avec un produit biologique : rasoirs, lames, bistouris, aiguilles, verrerie cassée.
- Grand risque d'accident d'exposition au sang !



Caractéristiques des boîtes OPCT

- Résistance à la perforation
- Capacité et orifice d'introduction adaptés aux différents matériels à éliminer
- Visualisation du niveau de limite de remplissage
- Système de fermeture temporaire et définitive solidaire du dispositif

Précautions d'utilisation

- Choix des collecteurs adaptés à la taille du déchet à éliminer
- Ne pas dépasser la limite de remplissage
- Ne jamais forcer lors de l'introduction des déchets
- Attention particulières lors de la manipulation des collecteurs
- Utiliser le collecteur au plus près du soin
- Fixer le collecteur sur un support

Le Code de la santé publique autorise deux modalités de traitement :

- L'incinération
- Prétraitement par désinfection

Autres déchets

- Pièces anatomiques identifiables : crématorium
- Pièces anatomiques non identifiables : DASRI
- Les déchets cytotoxiques : incinération à 1200° C
- Les déchets recyclables : centre de tri
- Médicaments périmés : incinération spécialisée

A RETENIR

- Respecter les filières de tri en fonctions des établissements et de leur protocole.
- L'élimination des DASRI est très réglementée car les déchets ont un risque infectieux majeur
- Attention aux manipulations lors de l'élimination des OPCT
- Le producteur est responsable de l'élimination de ses déchets d'activités de soins

Bibliographie

- Guide technique déchets d'activités de soins à risques, 2009, ministère de la santé et des sports
- Tri des déchets d'activités de soins des professionnels de santé du secteur diffus, 2012, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Legifrance.fr
- Cclin sud est

Université Claude Bernard Lyon 1



Réalisation technique : **Service ICAP - Université Claude Bernard Lyon 1**
Soutien financier : **Région Rhône-Alpes** dans le cadre de **l'UNR-RA**